

VILLE DE MONTELIMAR

○ ○ ○

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : VILLE DE MONTELIMAR

Adresse postale : Hôtel de Ville – Place Emile Loubet – BP 279

Localité/Ville : MONTELIMAR CEDEX

Code postal : 26216

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques –
Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Maire de Montélimar ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Fourniture de panneaux de signalisation routière et de jalonnement directionnel

Numéro de référence : 20S0019

II.1.2) Code CPV principal

34990000

II.1.3) Type de marché

Fourniture

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation concerne la fourniture de panneaux de signalisation routière et de jalonnement directionnel.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : OUI

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

183 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Panneaux de signalisation routière
Lot n°1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

34990000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23
Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Fourniture de panneaux de signalisation routière.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 50
Critère de qualité : Prix : 40
Critère de qualité : Délais de livraison : 10

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

Panneaux de jalonnement directionnel
Lot n°2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

34990000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23
Lieu principal d'exécution : Montélimar

II.2.4) Description des prestations :

Fourniture de panneaux de jalonnement directionnel.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 50
Critère de qualité : Prix : 40
Critère de qualité : Délais de livraison : 10

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 18 septembre 2020 sous le n° 20-110970, inséré sur le site internet de la Ville le 21 septembre 2020.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° 200052

LOT N°1

INTITULÉ : Panneaux de signalisation routière

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 08 décembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : SIGNAMAT SAS

Adresse postale : Chemin des Esprats – Parc d'activité des Léonards

Localité/Ville : MONTE LIMAR

Code postal : 26200

Pays : France

Téléphone : 04.75.52.00.75.

Fax : 04.75.51.81.97

Code NUTS : FRK23

Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 108 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : NON

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° 200053

LOT N°2

INTITULÉ : Panneaux de jalonnement directionnel

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 08 décembre 2020

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : LACROIX CITY SAS

Adresse postale : 8 Impasse le bourrelier

Localité/Ville : SAINT HERBLAIN

Code postal : 44801

Pays : France

Téléphone : 02.40.92.37.30.

Fax : 02.40.92.10.15

Code NUTS : FRG01

Le titulaire est une PME : NON

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 75 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : NON

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédure : procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2123-1-1°, R. 2131-12-2° et R. 2162-2 al 2 du Code de la Commande Publique (C.C.P.).

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ :

Valeur totale finale du marché : le montant indiqué correspond au montant maximum H.T. sur la durée de l'accord-cadre soit trois (3) ans.

L'accord-cadre s'exécutera à bons de commande et pour des montants susceptibles de varier dans les limites :

Lot n°1 : 45 000.00 € HT minimum et 108 000.00 € HT maximum

Lot n°2 : 25 000.00 € HT minimum et 75 000.00 € HT maximum

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice

administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,

- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 15 janvier 2021

Le Maire,